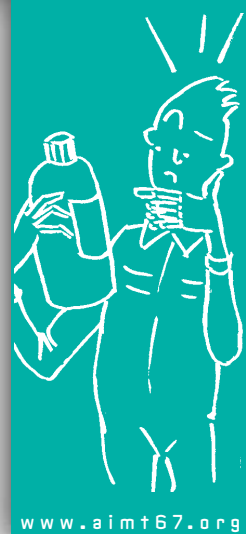




SOLVANTS : LES CRITÈRES DE CHOIX



- > ECARTER** tout produit dont on n'a pas la FDS (fiche de données de sécurité).
- > LIRE L'ÉTIQUETTE**
Lire les 16 rubriques de la FDS et les phrases de risque (R) et de sécurité (S).
- > EVALUER LE PRODUIT**
en fonction des phrases de risque et des symboles de danger.
- > ESSAYER DE SUBSTITUER À TOUT PRIX LES PRODUITS :**
 - R 23 à 28 : toxique ou très toxique / quelle que soit la voie de pénétration
 - R60 à R64 : risque pour la fertilité ou la grossesse
 - R30 : inflammable
 - R33 : danger d'effets cumulatifs
 - R39 : danger d'effets très graves
 - R40 : effets irréversibles
 - R42 - R43 : risque de sensibilisation
 - R41 : risque de lésions oculaires graves
 - R45 - R46 : peut causer le cancer ou des altérations génétiques
 - R48 : risque d'effets graves en cas d'exposition prolongée
 - R49 : peut causer le cancer par inhalation
 - R68 : possibilité effets irréversibles (Mutagène de catégorie 3).
- > CHOISIR UN PRODUIT EN FONCTION DU CRITÈRE "P.E."**
c'est-à-dire l'Indice de Niveau de Risque d'Inflammation. Celui-ci doit être le plus élevé possible (SUPÉRIEUR à 55° de toute façon). Demandez l'avis d'un spécialiste.
- > TRAVAILLER DE PRÉFÉRENCE À FROID**
en évitant les projections et les vaporisations.
- > CONSULTER :**
 - les membres du CHSCT (à défaut les délégués du personnel)
 - le médecin du travail
 - le service prévention de la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie).